

# AFC

**ASSOCIATION FRANÇAISE  
DE CRIMINOLOGIE**

## QUELLE PLACE POUR LA CRIMINOLOGIE EN FRANCE AUJOURD'HUI ?

38ème Congrès de  
l'Association française de criminologie

**JEUDI 30 NOVEMBRE**

amphi E3, bâtiment E « Clémence Ramnoux »

&

**VENDREDI 1 DECEMBRE 2017**

salle F. 352, bâtiment F « Simone Weil »

**FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE**

En partenariat avec  
le centre de droit pénal  
et de criminologie

Avec la participation et le  
soutien de Criminocorpus



## Contexte, enjeux et objectifs du congrès

Les difficultés de la criminologie à trouver sa place en tant que telle en France, dans le monde universitaire, le milieu de la recherche et au sein des institutions pénales mais plus largement dans la définition des politiques publiques liées aux questions de sécurité ne sont pas récentes. Mais alors qu'elle a été à l'origine de progrès considérables dans le fonctionnement des institutions pénales et plus largement dans les sciences humaines, on a le sentiment depuis quelques années que cette discipline est soit décriée, soit dévoyée. Ce qui se traduit par plusieurs phénomènes, lourds de conséquence par rapport à la définition et la mise en œuvre des politiques de sécurité publique au sens large (prévention générale et spécialisée, police, justice, administration pénitentiaire) en France mais aussi à leur perception dans l'opinion publique. L'objet de ce congrès sera donc de mettre au clair, en mobilisant plusieurs perspectives (historique, sociologique, politique, philosophique, etc. ...), ce qui peut expliquer cette situation, les conséquences qu'elle a pu générer, puis d'examiner comment la situation pourrait évoluer.

On aura compris que ce travail se situe dans la foulée de la conférence de consensus sur la prévention de la récidive de février 2013 et repose sur le fondement essentiel qui y avait présidé : celui selon lequel les politiques pénales doivent être définies à partir des savoirs disponibles au sujet des causes ou du sens de la délinquance et des réponses à y apporter en particulier dans un cadre multidisciplinaire. Le phénomène en lui-même de ce 'malentendu' concernant la place de la criminologie en France se traduit par plusieurs réalités qu'il conviendra de circonscrire avec précision, en s'employant ensuite à en identifier les causes pour enfin examiner comment le dépasser et donner leur juste place à ces savoirs.

Ce congrès recouvre trois objectifs :

1. Faire le point sur ce qui permet de comprendre pourquoi la France a un 'problème' avec la criminologie et mieux identifier la nature de ce problème, ses causes, et ses conséquences.
2. Comment faire en sorte dans les années qui viennent que ce blocage soit dépassé de telle sorte que les politiques pénales mais aussi les politiques publiques en amont et en aval des institutions pénales et pénitentiaires soient irriguées par les savoirs dans ce domaine ?
- 3 Mieux cerner ce que nous essayons de promouvoir à l'AFC : une criminologie d'émancipation par rapport à une criminologie de gestion ou sécuritaire.

Toutes les actrices et acteurs (professionnels, associations) de la justice pénale, de la prévention spécialisée, de l'aide sociale, de la prise en charge sanitaire et psychologique de personnes placées sous main de justice, ainsi que les formateurs et étudiants qui s'inscrivent dans ces thématiques sont invités à participer à ce congrès.

\*\*\*

# PROGRAMME

**Jeudi 30 novembre 9h-12h30** - amphi E3, bâtiment E « Clémence Ramnoux »

**9h – 9h30**

Mme la Ministre ou son représentant (sous réserve)

Introduction de Jean-François BALAUDÉ, Président de l'Université Paris Nanterre

Introduction de Pascal BEAUVAIS, Co-Directeur de l'UFR DSP et du CDPC

Introduction de Sophie BARON LAFORET, Présidente de l'AFC

Sous la direction de Sophie BARON LAFORET

Co-animé par avec Marc RENNEVILLE

***La criminologie dans l'histoire récente : regard pluriels***

**9h30 – 10h10** – Marc RENNEVILLE (Directeur de recherche au CNRS, Centre pour les Humanités numérique et l'histoire de la justice pénale - CLAMOR UMS 3726)

« La criminologie française. Enquête sur une disparition »

**10h10 – 10h30** Questions

**10h 30 – 10h50** Pause

**10h50 – 11h20** – Fanny-Elisabeth ROLLET (ATER en droit privé, Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

« Sortir du paradigme prophylactique : une criminologie qui ne dissout pas l'agent est-elle possible ? »

**11h20 – 11h50** – Mathilde BRIARD (Docteur en philosophie du Droit, IS CJ Bordeaux)

« Criminologie personaliste : l'exemple des crimes familiaux. Une voix pour le développement d'une criminologie en France ? »

**11h50 – 12h30** Questions

**12h30 – 14h** Pause déjeuner

**Jeudi 30 novembre 14h-18h** - amphi E3, bâtiment E « Clémence Ramnoux »

Sous la direction de Bruno DOMINGO

***Quelle place pour la criminologie (d'émancipation) en France en 2017 ?***

**14h00-14h15** – Bruno DOMINGO

**14h15 – 15h15** – Michalis LIANOS (Professeur, Université de Rouen)

« Le monopole du critiqueur : l'exception criminologique française »

**15h15 – 16h00** – Virginie GAUTRON (Maître de conférences en droit pénal et sciences criminelles, Université de Nantes)  
« L'enseignement pluridisciplinaire à Nantes »

**16h00 – 16h15** Pause-café

**16h15 – 17h00** – Aurélien DYJAK (chargé d'enseignement en sociologie à l'université d'Aix-Marseille)  
« L'enseignement en criminologie »

**17h00 – 18h00** – Isabelle DREAN-RIVETTE (Juge de l'application des peines, TGI de Bar le Duc)  
« Où en est la France avec la criminologie ? »

## **Vendredi 1er décembre 9h-12h30** - salle F. 352, bâtiment F « Simone Weil »

Sous la direction de Philippe POTTIER & Sarah DINDO

### ***La criminologie dans les pratiques professionnelles : bilan et obstacles***

1ère table ronde : la criminologie dans les pratiques policières, d'enquête et de prévention

**9h05 – 9h10** - Introduction du modérateur, Philippe POTTIER

**9h10 – 9h35** – Eric VERZELE (commandant de police et chercheur)  
« Criminologie et sécurité routière »

**9h35 – 10h00** – Elen VUIDARD (capitaine de gendarmerie et doctorante)  
« Profilage criminel en matière de crime sexuel »

**10h00 – 10h30** Questions salle et débat

**10h30 – 10h50** Pause

2ème table ronde : la criminologie dans les pratiques auprès des personnes condamnées

**10h50 – 11h05** : Introduction du modérateur, Philippe POTTIER

**11h05 – 11h30** – Elliot LOUAN (CPIP à Angers et doctorant à l'Université de Montréal)  
« La criminologie dans les pratiques de probation aujourd'hui »

**11h30 – 11h55** – Nora LETTO (psychologue clinicienne et criminologue)  
« La place de la criminologie dans ses pratiques auprès des personnes condamnées »

**11h55 – 12h30** Questions salle et débat

**Vendredi 1er décembre 14h-18h** - salle F. 352, bâtiment F « Simone Weil »

Sous la direction d'Alain BLANC

**« Vous avez dit "criminologie d'émancipation ? De quoi s'agit-il ? »**

**14h30 – 15h00** – Mélody RAMSEYER (Masters Sociologie spécialité Criminologie et Psychologie spécialité Psychopathologie clinique - Recherche)

"Histoire de l'Association Française de Criminologie : quête de l'émancipation et recours à une criminologie humaniste"

**15h00 – 15h30** – Vincent SIZAIRE (Magistrat et MCF associé à l'université Paris Nanterre) :

« Marc Ancel et les bases d'une criminologie humaniste »

**15h30 – 16h00** – Elizabeth JOHNSON (Déléguée générale du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine)

« Contribution de la criminologie aux politiques locales de sécurité »

**16h00 – 16h15** Pause

**16h15 – 16h45** – Yves CARTUYVELS (Juriste et criminologue, Professeur Université Saint-Louis – Bruxelles)

« La criminologie, une discipline institutionnalisée ? »

**16h45 – 17h15** – Nicole MAESTRACCI (Magistrat, membre du Conseil Constitutionnel – sous réserve)

« Les savoirs scientifiques et les politiques publiques »

**17h15 – 17h45** – Marc TOUILLIER (maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris Nanterre, Centre de Droit Pénal et de Criminologie)

« L'enseignement de la criminologie doit-il être un objet réservé ? »

**17h45** Clôture par Mme la Ministre ou son représentant (sous réserve)

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Frais d'inscription AVANT le 31 octobre 2017 :**

Membres de l'AFC - 60€

Non-membres de l'AFC - 90€

Formation continue - 150€

Etudiants (étudiants membres de l'AFC) - 50 (30)€

**Frais d'inscription APRÈS le 31 octobre 2017 :**

Membres de l'AFC - 80€

Non-membres de l'AFC - 120€

Formation continue - 150€

Etudiants (étudiants membres de l'AFC) - 50 (30)€

Attention : le nombre des places est limité et elles seront attribuées dans l'ordre chronologique des inscriptions.

Pour les personnes qui veulent participer seulement à la 1ere journée, les frais d'inscription sont de moitié.

Pour profiter de frais d'inscription réduits, **J'adhère à l'Association Française de Criminologie.**

Je joins un chèque d'adhésion à l'ordre de l'AFC : Adhésion : 30€, Etudiants 10€, personnes morales 60€



## BULLETIN D'INSCRIPTION

**38eme congrès de l'AFC, Jeudi 30 novembre et vendredi 1er décembre 2017**  
**« Où en est la France avec la criminologie ? »**

### Je m'inscris au congrès

Nom : .....

Prénom : .....

Profession / Institution de rattachement :  
.....

Téléphone : .....

Courriel (obligatoire) : .....  .....  .....

**Je règle par chèque bancaire à l'ordre de « L'AFC » : ..... euros**

### Je précise :

- Membre de l'A.F.C :            Oui    Non
- Formation continue :        Oui

Organisme.....

Inscriptions au congrès et adhésions sont à effectuer auprès du trésorier de l'AFC :

**Bruno Domingo, AFC, 11 rue hilaire Chardonnet, Apt 114, 31300 Toulouse**  
**Courriel : bruno\_domingo@yahoo.com**

Un courriel de confirmation vous sera adressé dès réception de votre inscription et de votre règlement.